

C A N A D A
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY
MUNICIPALITÉ DE BÉGIN

Bégin, le 10 mai 2022.

PROCES-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal de Bégin tenue le 10 mai 2022 à 11h, à la salle du conseil du Centre municipal, sous la présidence de M. Gérald Savard, maire.

Sont aussi présents les membres du conseil suivants :

M. Jean-Philippe Villeneuve,	conseiller au siège no 1 ;
M. Stécy Potvin,	conseiller au siège no 3 ;
M. Ghislain Bouchard	conseiller au siège no 4 ;

Assiste également à cette séance :

Mme Mireille Bergeron	secrétaire-trésorière et directrice générale.
-----------------------	---

Les membres du conseil suivants sont absents :

Mme Caroline Audet	conseillère au siège no 2 ;
M. Alexandre Germain	conseiller au siège no 5 ;
M. Raynald Pearson,	conseiller au siège no 6 ;

ORDRE DU JOUR

- 1.00 Mot de bienvenue ;
- 2.00 Lecture et adoption de l'ordre du jour ;
- 3.00 Dépôt du rapport financier et dépôt du vérificateur ;
- 4.00 Période de questions ;
- 5.00 Levée de la séance extraordinaire.

1.00 MOT DE BIENVENUE

Monsieur le maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes, observe un court moment de silence, et après avoir constaté qu'il y a quorum, ouvre la séance.

2.00 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION NUMÉRO 22-05-100 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ PAR M. Ghislain Bouchard ;

APPUYÉ PAR M. Jean-Philippe Villeneuve ;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :

Que l'ordre du jour soit adopté tel que lu par la greffière-trésorière et directrice générale.

Adoptée

3.00 DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ET DÉPÔT DU VÉRIFICATEUR

RÉSOLUTION NUMÉRO 22-05-103

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR DE L'ANNÉE 2021

ATTENDU le dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur de la municipalité pour l'exercice financier 2021, effectué conformément aux dispositions de l'article 176.1 du Code municipal ;

ATTENDU la présentation de ces deux rapports par le vérificateur externe Raymond Chabot Grant Thornton ;

POUR CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR M. Jean-Philippe Villeneuve ;

APPUYÉ PAR M. Ghislain Bouchard ;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :

Que le conseil municipal approuve tels que présentés, le rapport financier ainsi que le rapport du vérificateur de la municipalité pour l'année 2021 ;

Que ces derniers soient transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

Adoptée

4.00 PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est posée par l'assistance.

5.00 LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

RÉSOLUTION NUMÉRO 22-05-104

LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

N'ayant plus d'items à l'ordre du jour,

IL EST PROPOSÉ PAR M. Stécy Potvin ;

APPUYÉ PAR M. Jean-Philippe Villeneuve ;

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

De lever la présente séance extraordinaire à 11h24.

Adoptée

Je, Gérald Savard, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

**M. GÉRALD SAVARD,
MAIRE.**

**MME MIREILLE BERGERON,
GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE ET DIRECTRICE GÉNÉRALE.**